



ÉTUDE SUR LA PLÂTRERIE TRADITIONNELLE

SEPTEMBRE 2026



ÉTUDE SUR LA PLÂTRERIE TRADITIONNELLE

- 01 RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE
- 02 PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS
- 03 CONCLUSION

01 | RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

01 | RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Le secteur de la plâtrerie en quelques repères clés

Un tissu économique dynamique :

- **34 760** établissements en 2023 (soit **6%** de l'ensemble des établissements du BTP), 27 500 en 2018 (INSEE)
- plus de **70%** sans salariés (INSEE, 2023)

Un volume d'emplois variable selon les sources :

- **44 414** salariés (URSSAF - 2025). Périmètre : France, APE 4331Z, apprentis inclus dans le calcul (soit **3%** de l'emploi BTP)
- **38 120** salariés (UCF - Congés Intempéries BTP, 2025).
Périmètre : ensemble des salariés rattachés **aux établissements 4331Z**, incluant les métiers de production, encadrement, fonctions administratives et commerciales, (soit **2,6%** de l'emploi BTP).
- dont **16 136** plaquistes et staffeurs (soit **1,1%** de l'emploi du BTP) (filtres par métiers) (UCF – Congés Intempéries BTP, 2025)

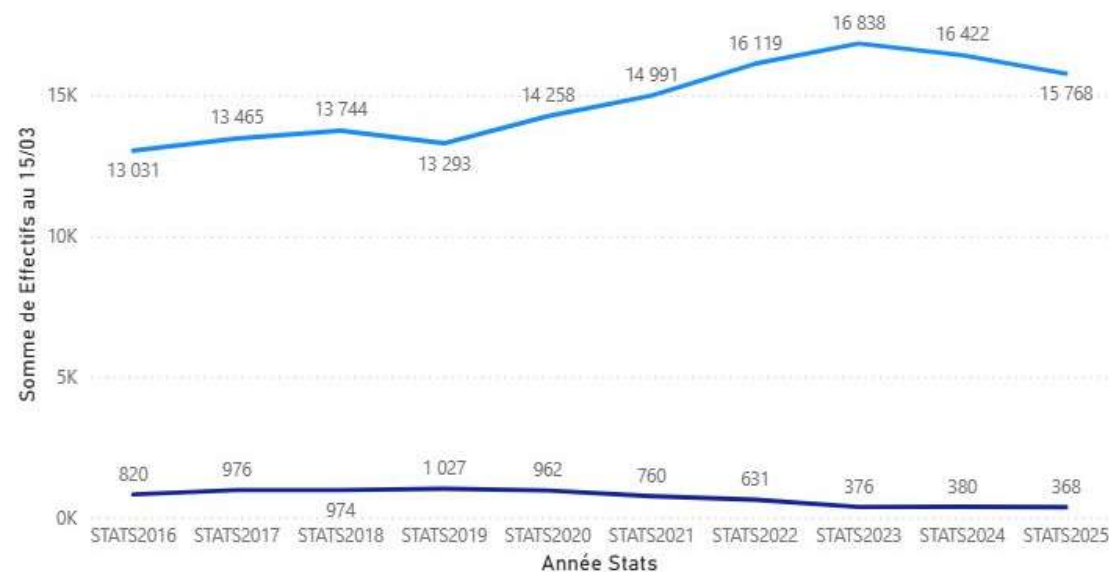
Caractéristiques sociodémographiques et situations d'emploi :

- **99%** d'hommes plaquistes
 - **96%** d'hommes staffeurs
 - Age médian : **37 ans** vs. 39 ans ensemble du BTP
 - **83%** en CDI
- (UCF – Congés Intempéries BTP, 2025)

Evolution du nombre de plaquiste et de staffeurs de 2016 à 2025

Somme de Effectifs au 15/03 par Année Stats et Libelle Metier

Libelle Metier ● Plâtrier plaquiste ● Plâtrier staffeur



Source : UCF – Congés Intempéries BTP

Sur la période de 2016 à 2025 :

Plaquiste : **+21%**

Staffeurs: **-55%**

01 | RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

✓ L'essor de la plaque de plâtre a profondément transformé l'activité

L'essor de la plaque de plâtre a profondément transformé les métiers de la plâtrerie. Plus simple à mettre en œuvre, moins coûteuse et dotée de nombreuses caractéristiques techniques, elle s'est progressivement imposée sur les chantiers. Cette évolution a également rendu certains travaux plus accessibles aux particuliers bricoleurs, modifiant les pratiques du secteur et la place de la plâtrerie traditionnelle.

Dans ce contexte, cette enquête vise à mieux comprendre les activités aujourd'hui exercées par les entreprises, la répartition entre plâtrerie sèche et plâtrerie humide, les compétences mobilisées, les difficultés de recrutement, les besoins en formation ainsi que les conditions de transmission des compétences au sein de la profession.

Des données existantes, mais une connaissance partielle des pratiques des entreprises



Les sources existantes permettent d'appréhender le tissu économique et l'emploi, mais offrent un éclairage limité sur les pratiques concrètes et les difficultés des entreprises.

L'enquête vise à combler les zones d'ombre suivantes :

les **activités** réellement exercées (distinction entre plâtrerie sèche/plâtrerie humide) ;

- la **place** de la plâtrerie traditionnelle dans l'activité, les chantiers réalisés et les modes d'organisation ;
- les **compétences** mobilisées et les difficultés de **recrutement** ;
- les pratiques de **formation**, les besoins exprimés et les conditions de **transmission** des compétences ;
- la **notoriété** des certifications professionnelle liées à la plâtrerie traditionnelle.

DEUX FORMES DE PLÂTRERIE DISTINGUÉES DANS L'ENQUÊTE

Plâtrerie humide ou traditionnelle

Techniques dans lesquelles le plâtre est mis en œuvre à l'état pâteux, après mélange avec de l'eau : montage de cloisons en briques de plâtre, enduits au plâtre, staff ou moulures réalisées sur place.

Plâtrerie sèche

Mise en œuvre de matériaux sans apport d'eau : principalement plaques de plâtre vissées sur ossature, doublages collés prêts à l'emploi et systèmes d'isolation associés à des plaques.

✓ Méthodologie de l'enquête



Dispositif :

- questionnaire auto-administré en ligne d'une durée de **5 minutes**
- cible : chefs d'entreprise



Collecte :

- terrain du **20 avril au 3 juin 2026**
- relance de l'Observatoire des métiers du BTP à mi-parcours (mi-mai)



Diffusion :

- 1^{ère} vague auprès de **9 090 entreprises** de plâtrerie (code NAF 4331Z)
- 2^{ème} vague avec relais des partenaires (CAPEB, FFB)
- 3^{ème} vague : extension du champ de diffusion de l'enquête auprès de **6 000 entreprises** de peinture (code NAF 4334Z)



Echantillon :

259 questionnaires complets

02 | PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Vue d'ensemble des répondants

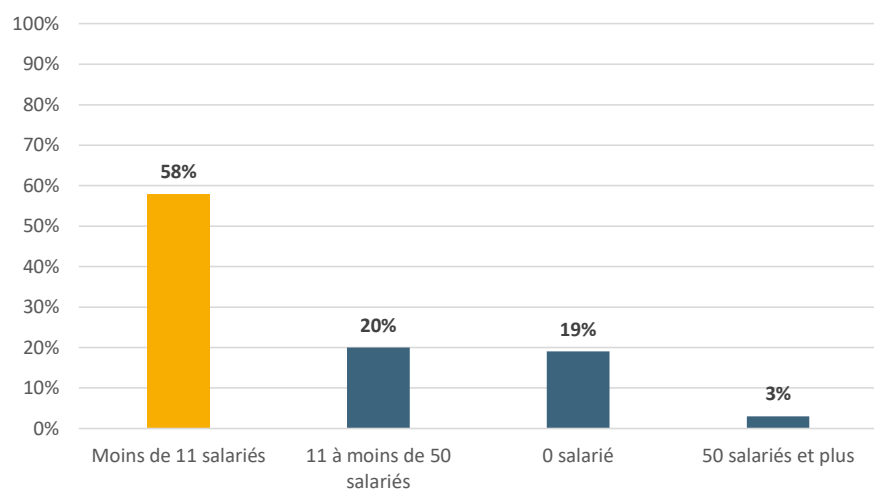


02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Profil des entreprises répondantes

1. Un tissu d'entreprises majoritairement composé de petites structures

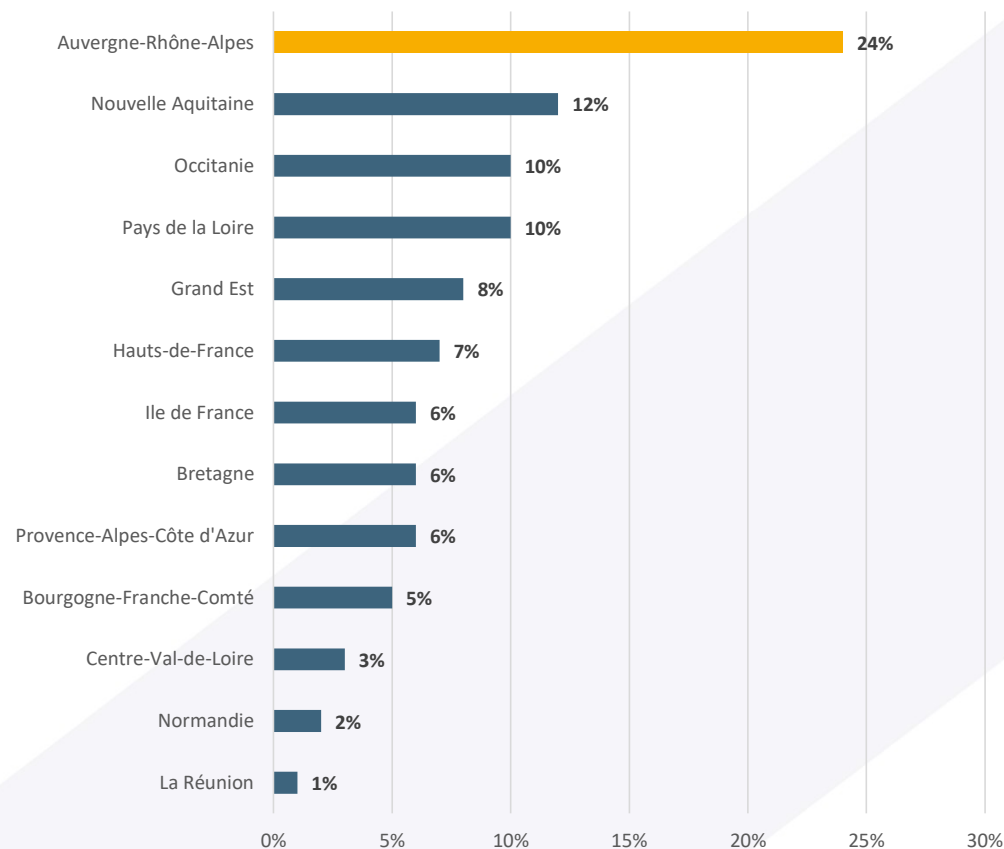
Q.1 Taille des entreprises répondantes



Champ: ensemble des entreprises répondantes (n=259)
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Les entreprises de moins de 11 salariés sont majoritaires (58 %).

Q.2 Répartition régionale des entreprises répondantes



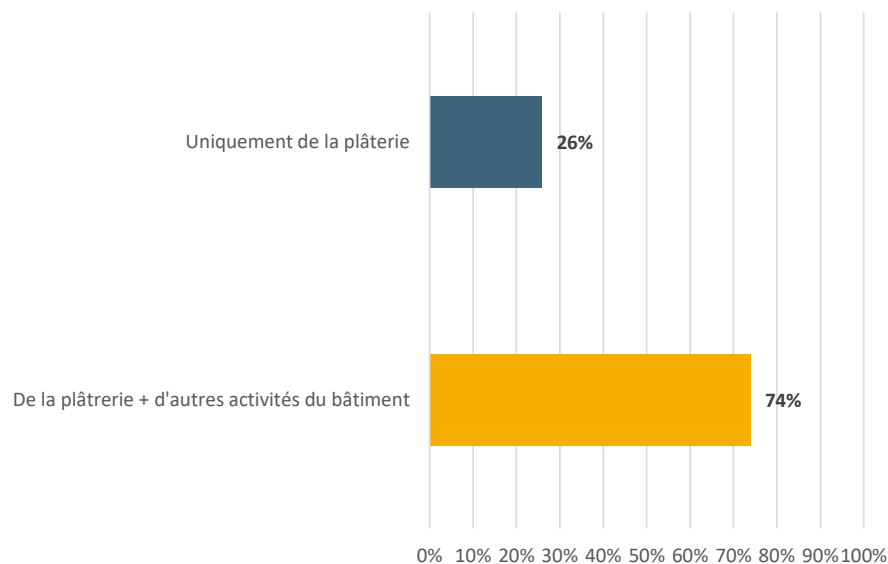
Champ: ensemble des entreprises répondantes (n=259)
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

La collecte couvre la quasi-totalité du territoire, malgré une représentation plus marquée en **Auvergne-Rhône-Alpes (24 %)**.

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

2. La plâtrerie est le plus souvent une activité exercée en complément d'une ou plusieurs autres activités du second œuvre

Q.3 Activités des entreprises répondantes



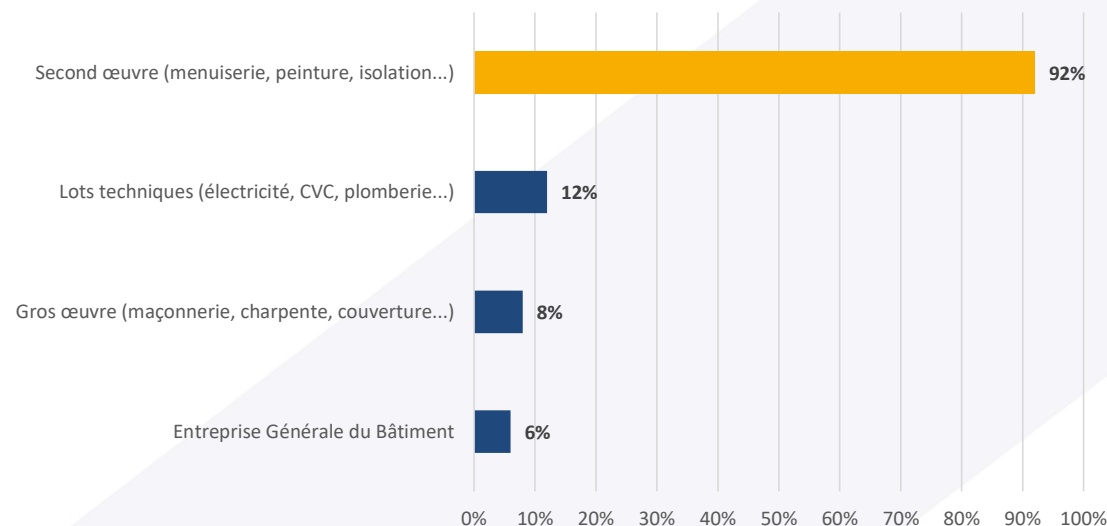
Champ : ensemble des entreprises répondantes (n=259)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

La plâtrerie est le plus souvent exercée en complément d'autres activités du bâtiment (**74 %**).

Les entreprises de plâtrerie déclarent majoritairement exercer des activités de **second œuvre (92 %)**, les autres activités restant plus marginales.

Q.3a Activités complémentaires exercées par les entreprises de plâtrerie



Champ : entreprises déclarant exercer la plâtrerie en complément d'autres activités du bâtiment (n=191)

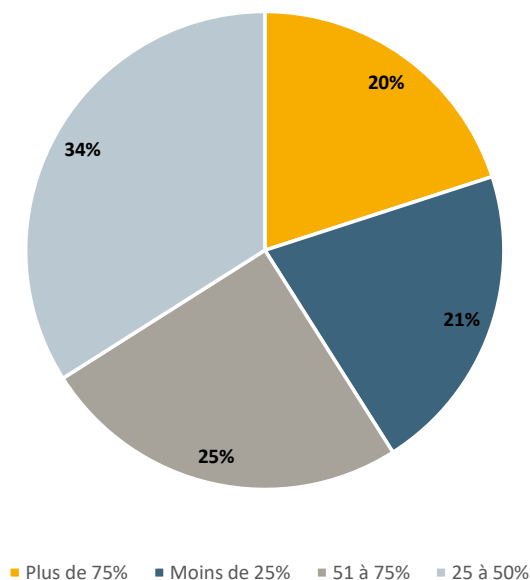
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Note : question à réponses multiples (plusieurs activités possibles) ; total supérieur à 100 %.

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3. La plâtrerie représente une part intermédiaire du chiffre d'affaires

Q.3b Part du chiffre d'affaires de la plâtrerie pour les entreprises qui pratiquent la multi-activité



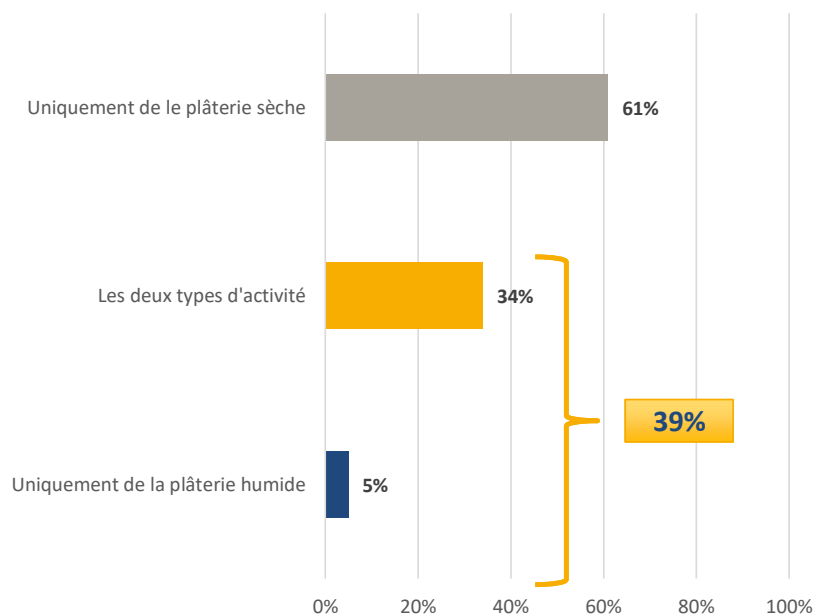
Parmi les entreprises qui exercent plusieurs activités du bâtiment, l'activité de plâtrerie génère un chiffre d'affaires compris entre 25 % et 75 % pour environ **6 entreprises sur 10** (59 %).

Champ : entreprises déclarant exercer la plâtrerie en complément d'autres activités du bâtiment (n=191)
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

4. Près de 4 entreprises sur 10 pratiquent la plâtrerie traditionnelle

Q.4 Distinction de pratiques d'activité entre plâtrerie sèche, humide ou les deux



La plâtrerie traditionnelle est pratiquée par 39 % des entreprises, majoritairement en complément de la plâtrerie sèche.

Champ: ensemble des entreprises répondantes (n=259)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

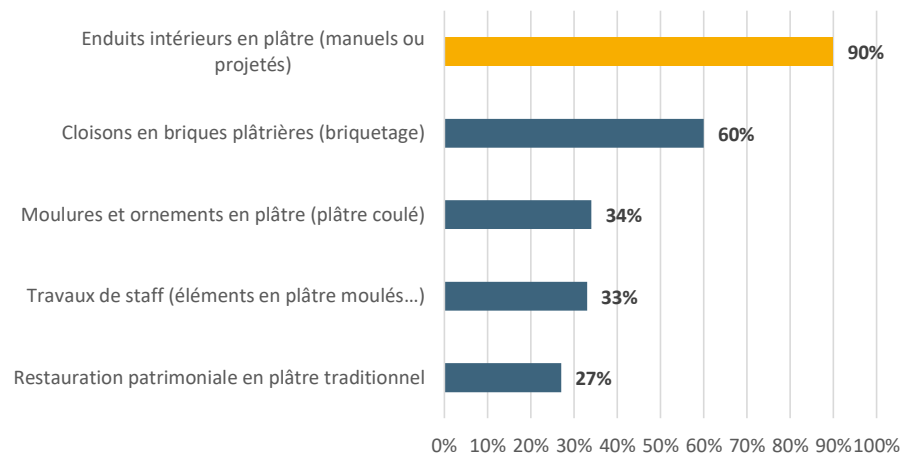
02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

La plâtrerie traditionnelle : une activité complémentaire, avec des tensions de recrutements

1. Une activité centrée sur les travaux d'enduits, avec un recours à la mécanisation partagé

Les travaux d'enduits intérieurs en plâtre sont les plus fréquemment déclarés (90 %), suivis du montage de cloisons en briques plâtrières (60%).

Q9. Types de chantiers réalisés en plâtrerie traditionnelle

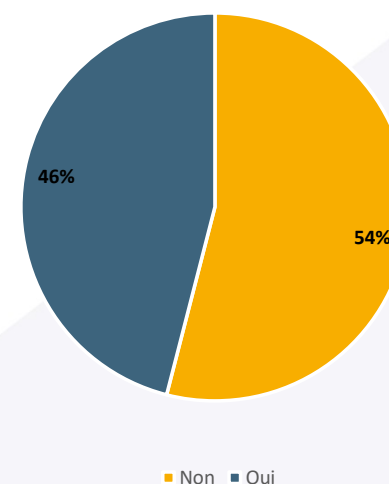


Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Note : les pourcentages sont calculés sur la base des entreprises concernées (n = 100). La somme des pourcentages est supérieure à 100% car plusieurs réponses étaient possibles, une même entreprise peut pratiquer plusieurs types de chantiers.

Q.9a Recours à la mécanisation ou machines à projeter parmi les entreprises réalisant des enduits intérieurs en plâtre



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 90).

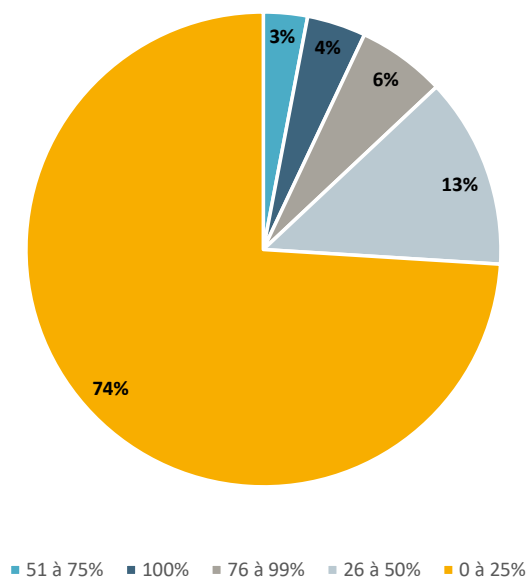
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

L'investissement dans des équipements de mécanisation pour les travaux d'enduits intérieurs en plâtre est partagé : 54 % des entreprises déclarent ne pas y avoir eu recours, contre 46 % qui y ont investi.

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

2. Un poids très limité de la plâtrerie traditionnelle dans le chiffre d'affaires des entreprises

Q.10 Part de la plâtrerie traditionnelle dans le chiffre d'affaires dédié à la plâtrerie



Près des trois quarts des entreprises consacrent **moins de 25 %** de leur activité de plâtrerie à la plâtrerie traditionnelle

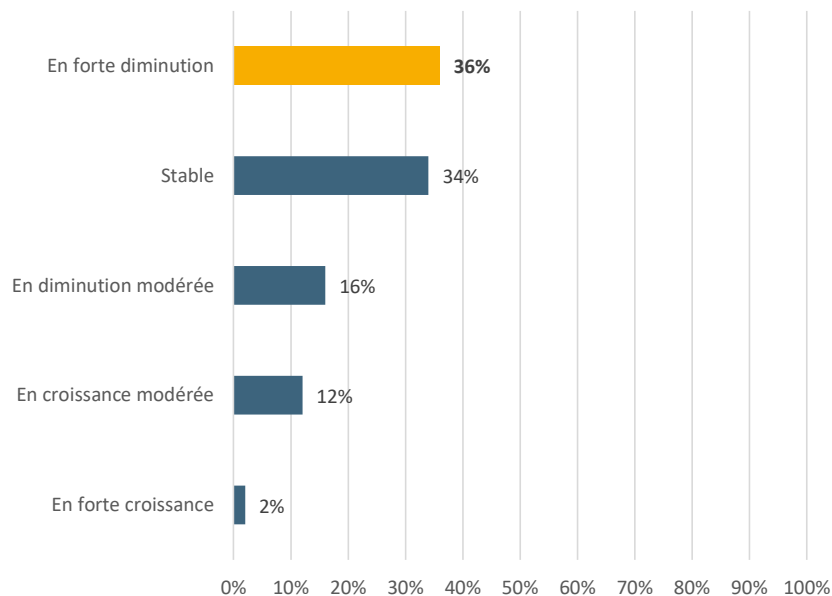
Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3. Une activité plutôt stable ou en recul, et un usage hétérogène des arguments environnementaux comme levier de vente

La plâtrerie traditionnelle se caractérise le plus souvent par une activité stable ou en retrait : 52 % des entreprises déclarent une diminution de l'activité et 34 % une stabilité. Elles ne sont que 14% à constater une croissance de cette activité.

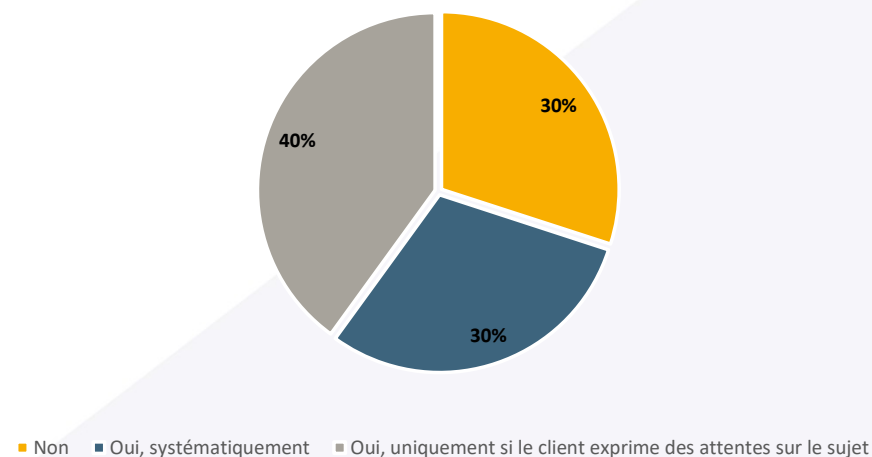
Q.11 Dynamique d'évolution de la plâtrerie traditionnelle



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Q.12 Usage des arguments environnementaux de la plâtrerie traditionnelle dans la relation client



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

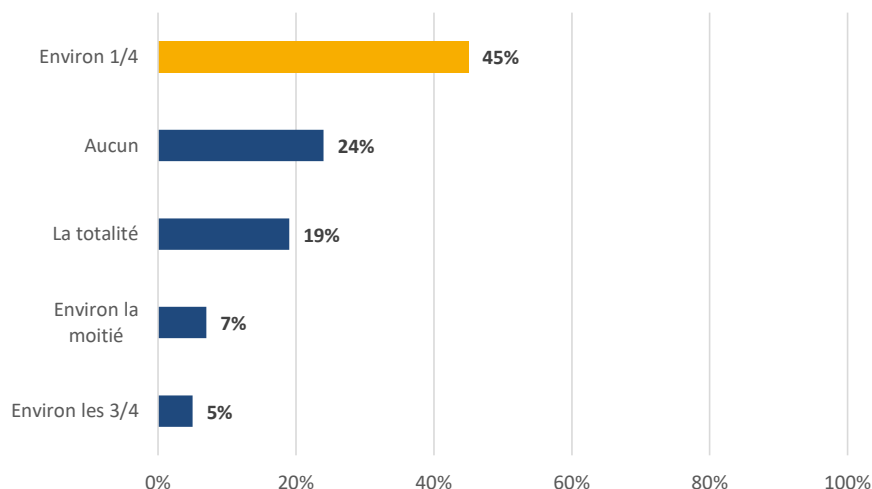
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Le recours aux arguments environnementaux comme levier de vente varie selon les entreprises : 30% déclarent y recourir systématiquement, tandis que 40% les mobilisent uniquement lorsque le client exprime des attentes, et 30% ne les utilisent pas.

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

4.Des compétences encore peu diffusées au sein des équipes, et un recrutement plus difficile en plâtrerie traditionnelle

Q.13 Niveau de maîtrise des techniques de plâtrerie traditionnelle par le personnel d'intervention



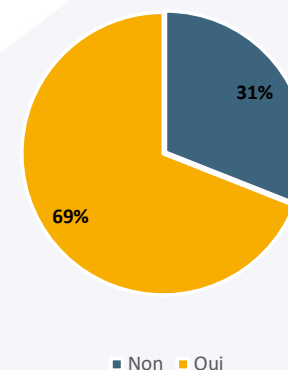
Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Le niveau de maîtrise des techniques en plâtrerie traditionnelle **est inégalement réparti au sein du personnel d'intervention** : **45 %** des entreprises estiment qu'un quart du personnel les maîtrise, **24 %** déclarent qu'aucun membre du personnel ne les maîtrise, tandis que **19 %** indiquent une maîtrise par l'ensemble du personnel.

69 % des entreprises estiment que **le recrutement est plus difficile en plâtrerie traditionnelle qu'en plâtrerie sèche.**

Q.14 Comparaison des difficultés de recrutement entre plâtrerie traditionnelle et plâtrerie sèche



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

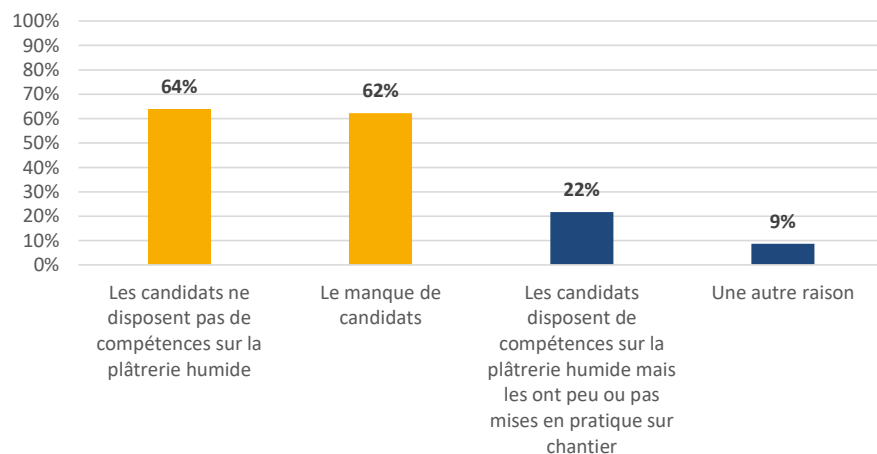
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

5. Des difficultés de recrutement principalement liées au manque de compétences et de candidats

Parmi les entreprises qui déclarent rencontrer des difficultés de recrutement, les principaux facteurs identifiés sont le **déficit de compétences techniques (64 %)** et le **manque de candidats (62 %)**.

Q.14a Facteurs expliquant les difficultés de recrutement en plâtrerie traditionnelle



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle (exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche) et rencontrant des difficultés de recrutement (Q14 = « Oui » ; n = 69)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Note : les pourcentages sont calculés sur la base des entreprises concernées (n = 69). La somme des pourcentages est supérieure à 100% car plusieurs réponses étaient possibles, une même entreprise pouvant déclarer jusqu'à deux facteurs expliquant les difficultés de recrutement.

Q14b. Si autre, précisez :



Pas connu



Plus de demandes auprès des architectes. Ils préfèrent la plâtrerie sèche.



La proposition de formation en plâtrerie traditionnelle est devenue quasi inexistante, remplacée par la formation de plaquiste.



Pas de demande de chantiers en plâtrerie traditionnelle



Trop de charges pour embaucher et les candidats se font rares et sont très exigeants



Plus assez de chantiers en plâtrerie traditionnelle



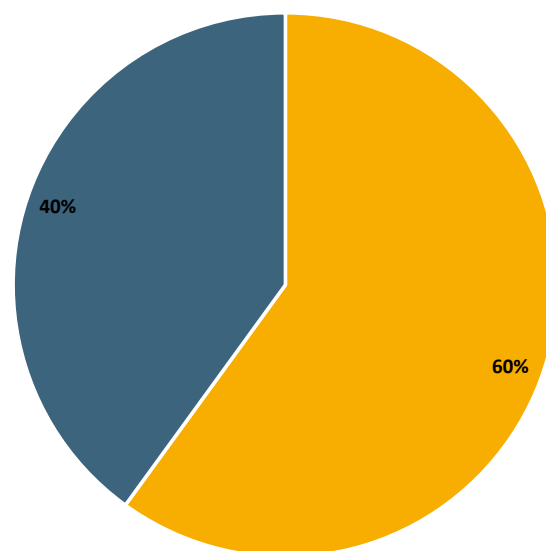
Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle (exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche) et rencontrant des difficultés de recrutement (Q14a = « une autre raison » ; n = 6)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

6. Des impacts directs sur l'activité

Q.15 Refus ou report de chantiers en plâtrerie traditionnelle faute de personnel formé



■ Non ■ Oui

4 entreprises sur 10 déclarent **refuser ou reporter des chantiers en plâtrerie traditionnelle faute de personnel formé.**

Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

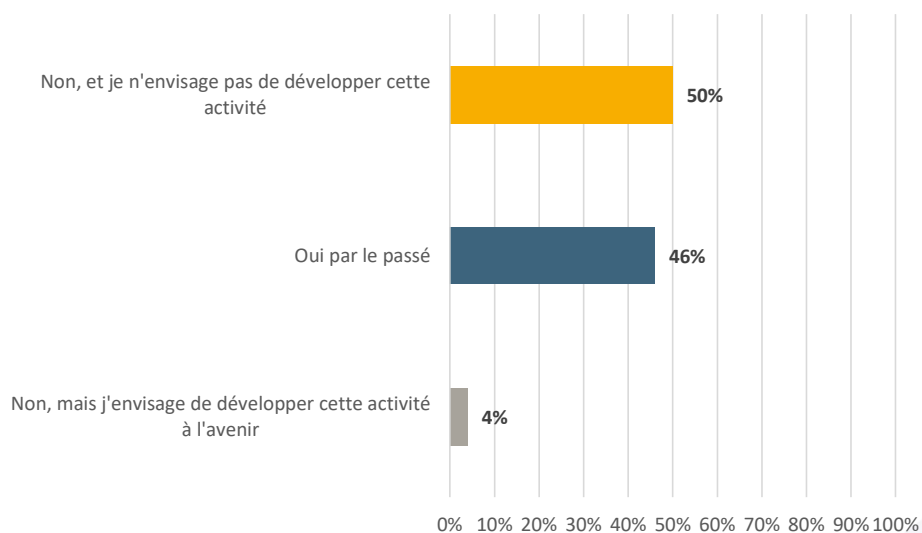
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

✓ Dans les entreprises de plâtrerie sèche : une absence de développement de la plâtrerie traditionnelle, principalement liée à une demande jugée insuffisante

1. Des trajectoires contrastées vis-à-vis de la plâtrerie traditionnelle

Q.6 Expérience de la plâtrerie traditionnelle chez les entreprises de plâtrerie sèche



La moitié des entreprises n'ont jamais développé la plâtrerie traditionnelle (**50 %**), alors que **46 %** l'ont exercée par le passé. Les projets de développement restent rares (**4 %**).

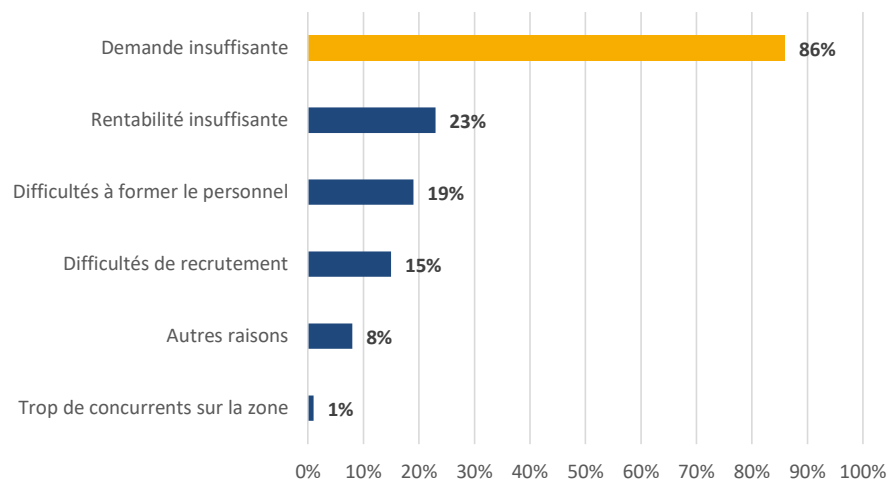
Champ : entreprises déclarant exercer uniquement une activité de plâtrerie sèche (n = 159)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

2. Un abandon de la plâtrerie traditionnelle principalement lié à la demande jugée insuffisante

Q.6a Motifs d'arrêt de la plâtrerie traditionnelle



Champ : entreprises exerçant la plâtrerie sèche déclarant avoir déjà exercé la plâtrerie traditionnelle par le passé (Q6 = « Oui par le passé » ; n = 74)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Parmi les entreprises ayant déjà exercé l'activité de plâtrerie traditionnelle par le passé, la faible demande apparaît comme le principal facteur d'arrêt (86 %).

Note : les pourcentages sont calculés sur la base des entreprises concernées (n = 74). La somme des pourcentages est supérieure à 100% car trois réponses maximums étaient possibles.

Q6b. Si autres, précisez :

- ” Pas envie
- ” Plus l'orientation de l'entreprise
- ” Pénibilité
- ” Plus de formation en plâtrerie humide dans les écoles
- ” Trop de souci de santé

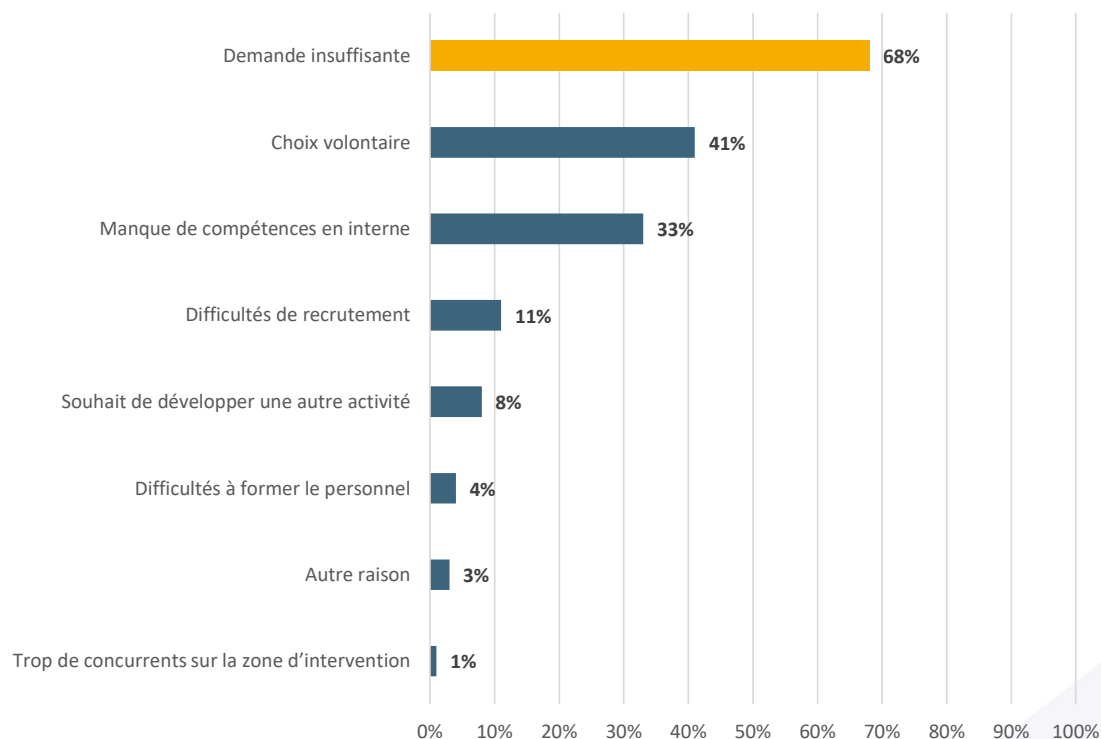
Champ : entreprises exerçant de la plâtrerie sèche déclarant avoir déjà exercé la plâtrerie traditionnelle par le passé (Q6a « autres raisons » ; n=5)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3. Un non-développement de la plâtrerie traditionnelle également lié à la demande

Q.6c Raisons du non-développement de la plâtrerie traditionnelle



Parmi les entreprises **déclarant ne jamais avoir exercé la plâtrerie traditionnelle et ne souhaitant pas la développer**, la demande insuffisante domine (**68 %**), devant le choix de ne pas développer l'activité (**41 %**) et le manque de compétences (**33 %**).

Champ : entreprises déclarant ne jamais avoir exercé la plâtrerie traditionnelle et ne souhaitant pas la développer (Q6 = « Non, et je n'envisage pas de développer cette activité » ; n = 79)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Note : les pourcentages sont calculés sur la base des entreprises concernées (n = 79). La somme des pourcentages est supérieure à 100% car trois réponses maximums étaient possibles.

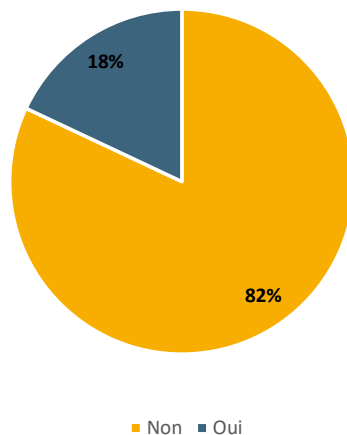
02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Une formation en plâtrerie traditionnelle peu mobilisée, malgré une offre existante

1. Un recours limité à la formation en plâtrerie traditionnelle

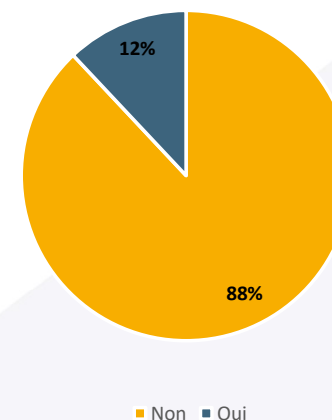
Seulement **18 %** des entreprises de plâtrerie sèche déclarent que leur personnel est formé à la plâtrerie traditionnelle.

Q.5 Formation du personnel à la plâtrerie humide parmi les entreprises pratiquant uniquement de la plâtrerie sèche



Champ : entreprises déclarant exercer uniquement une activité de plâtrerie sèche (n = 159)
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Q.16 Recours à la formation complémentaire à la formation initiale en plâtrerie traditionnelle au cours des cinq dernières années



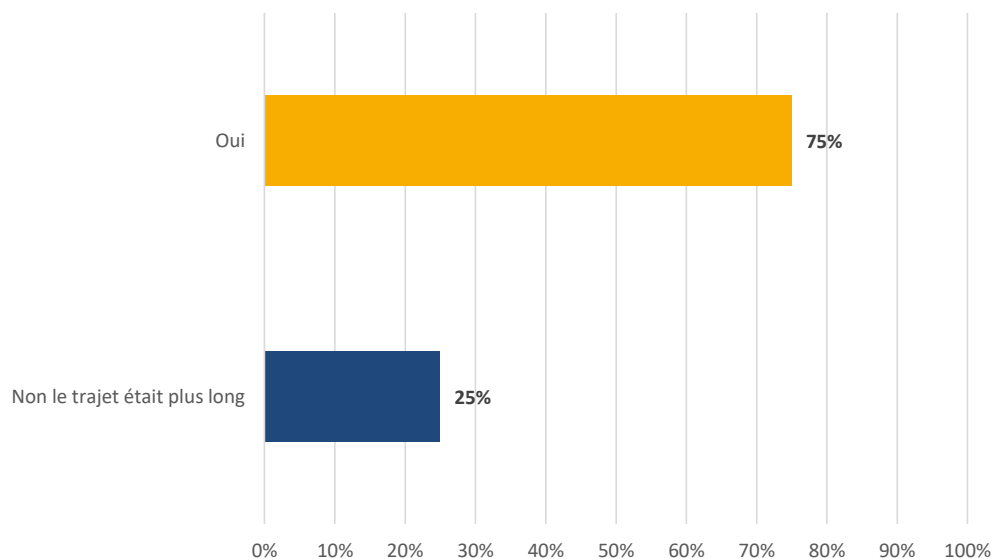
Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Le recours à la formation en plâtrerie traditionnelle, **complémentaire à la formation initiale** pour parfaire ses compétences sur chantier (gestes et techniques métiers), **reste limité : 88 % des entreprises déclarent qu'aucun salarié n'a suivi de formation de ce type au cours des cinq dernières années.**

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

2. Une offre de formation accessible lorsqu'elle est mobilisée par les entreprises de plâtrerie traditionnelle

Q.16a Le centre de formation était-il à proximité (< 1 heure de trajet) ?



Parmi les entreprises ayant eu recours à la formation complémentaire et qui exercent de la plâtrerie traditionnelle, la **majorité dispose d'un centre de formation à proximité (75 %)**.

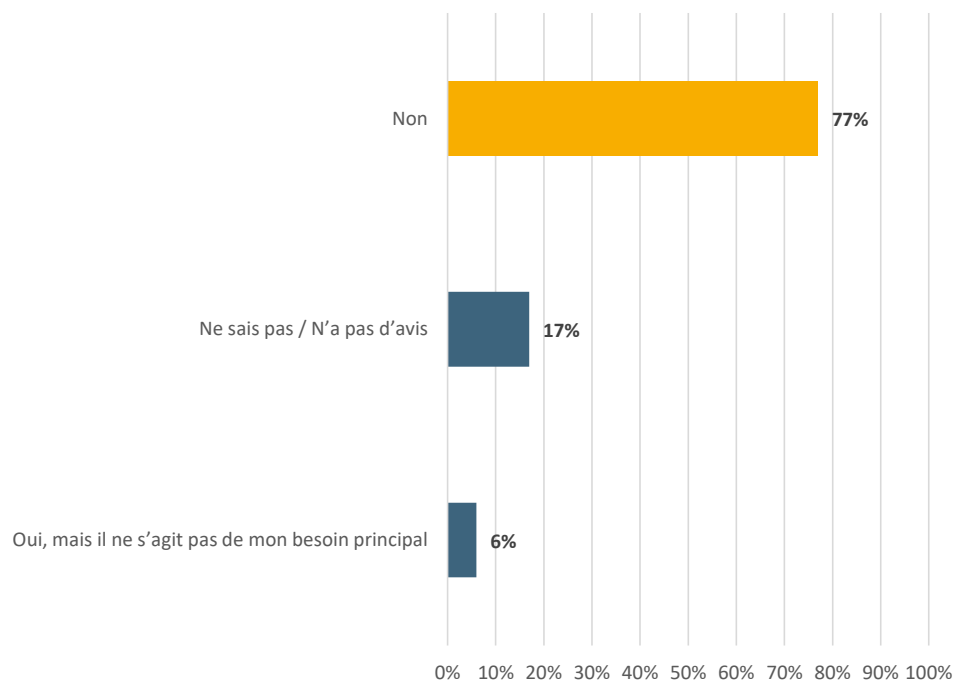
Champ : entreprises déclarant avoir eu recours à la formation continue en plâtrerie traditionnelle au cours des cinq dernières années (Q16 = « Oui » ; n = 12)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3. Des besoins en formation globalement peu exprimés

Q.7 Besoins de formation en plâtrerie humide



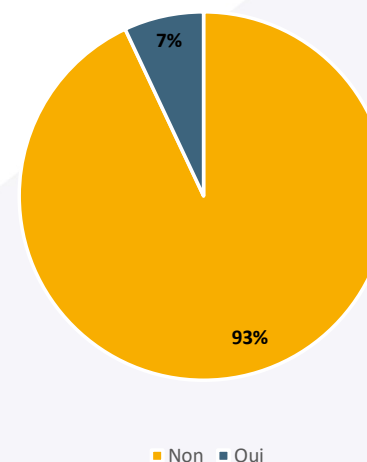
Champ : entreprises déclarant exercer uniquement une activité de plâtrerie sèche (n = 159)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

77 % des entreprises de plâtrerie sèche déclarent ne pas avoir de besoins en formation sur la plâtrerie traditionnelle

Parmi les entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle (exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche) et n'ayant pas eu recours à de la formation complémentaire au cours des cinq dernières années, les besoins de formation en plâtrerie humide sont rarement exprimés, **93 % des entreprises déclarent ne pas en avoir.**

Q16b Besoin en formation en plâtrerie humide



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle (exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche) n'ayant pas eu recours à la formation continue en plâtrerie traditionnelle au cours des cinq dernières années (Q16 = « Non », N=88)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

4. Des besoins en formation centrés sur les gestes métiers dans les entreprises pratiquant de la plâtrerie traditionnelle

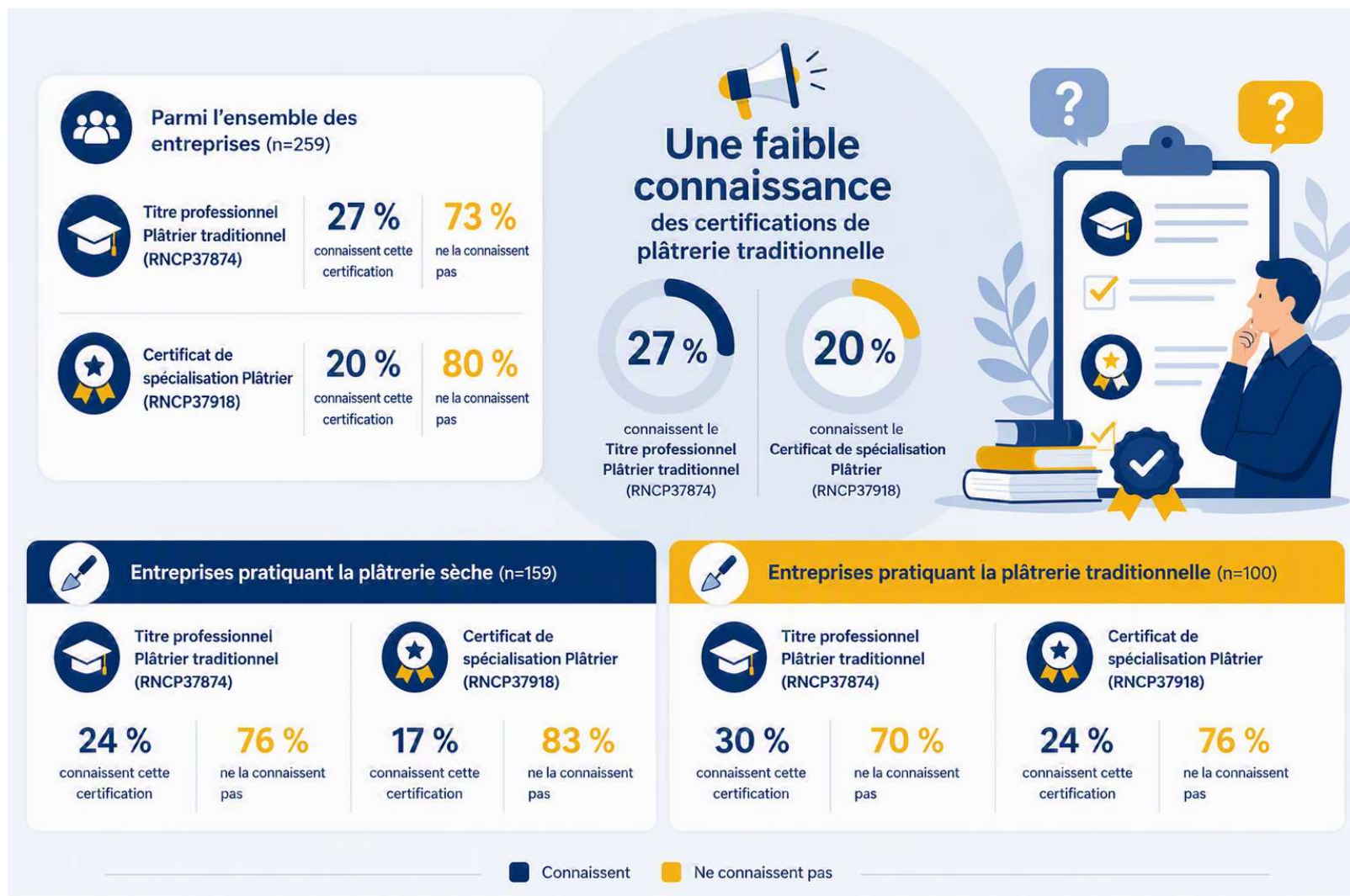


Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle (exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche) n'ayant pas eu recours à la formation continue en plâtrerie traditionnelle au cours des cinq dernières années (Q16 = « non » ; Q16c : n = 6)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

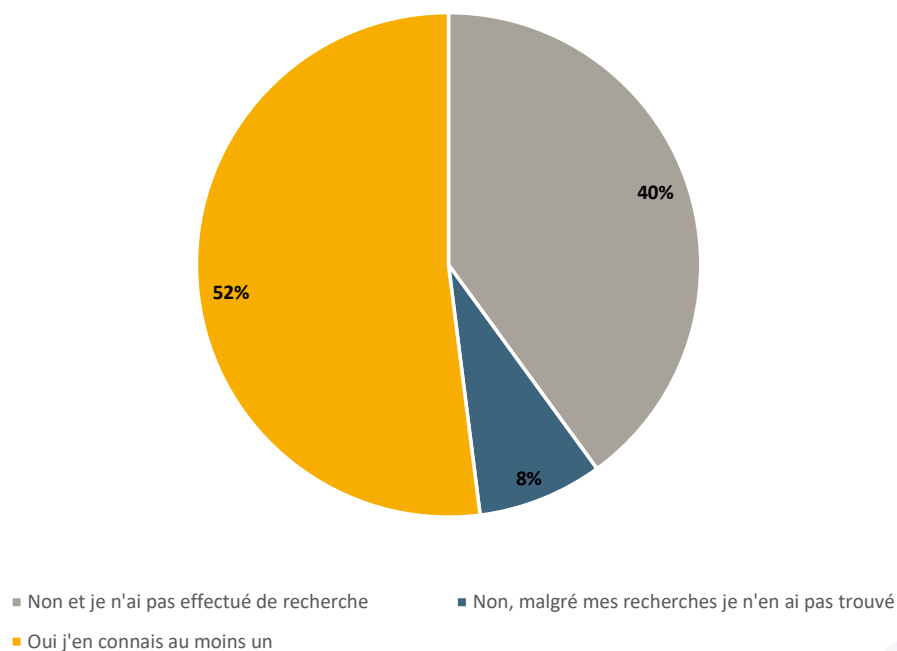
5. Une connaissance limitée des certifications en plâtrerie traditionnelle, quel que soit le profil d'activité des entreprises



02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

6. Dans les entreprises pratiquant la plâtrerie traditionnelle : une connaissance encore incomplète des centres de formation

Q.16d Connaissance des centres de formation de proximité en plâtrerie traditionnelle



Parmi les entreprises n'ayant pas eu recours à la formation continue au cours des cinq dernières années, la connaissance des centres de formation reste incomplète : 52 % des entreprises déclarent en identifier au moins un, tandis que 40 % n'ont pas engagé de démarche de recherche et 8 % n'en ont pas trouvé malgré leurs recherches.

Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle (exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche) n'ayant pas eu recours à la formation continue en plâtrerie traditionnelle au cours des cinq dernières années (Q16 = « Non » ; n = 88)

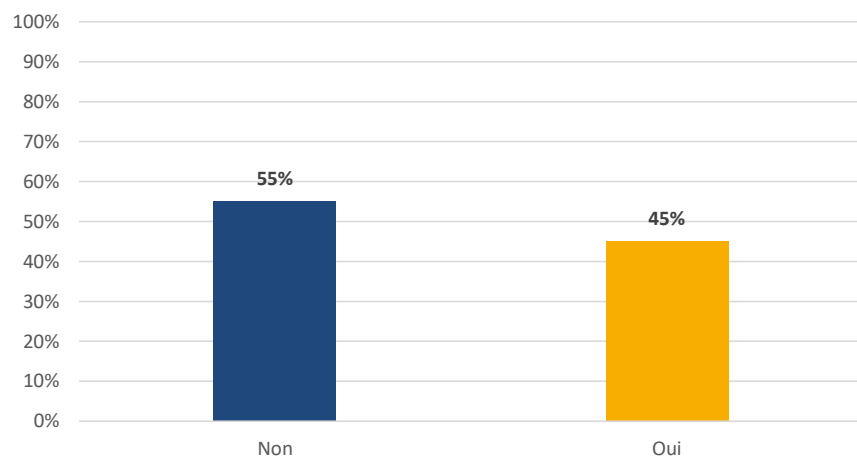
Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

7. Dans les entreprises pratiquant la plâtrerie traditionnelle : un recours à l'apprentissage présent, mais des parcours de formation contrastés

45 % des entreprises déclarent avoir accueilli des apprentis ou des stagiaires en plâtrerie au cours des trois dernières années, contre 55 % qui n'y ont pas eu recours.

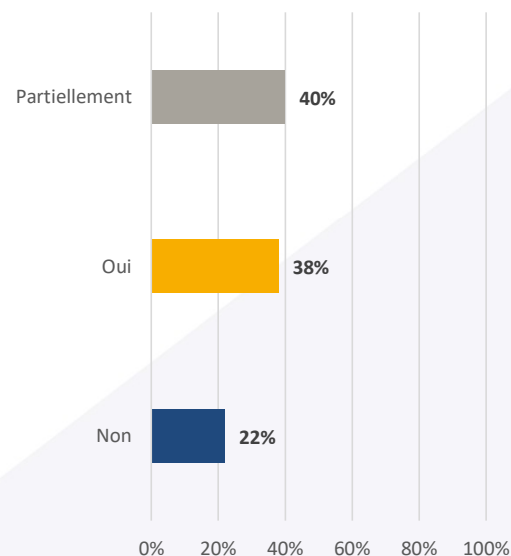
Q.18 Recours à l'apprentissage et aux stages en plâtrerie au cours des trois dernières années



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

Q.18a Formation des apprentis et des stagiaires à la plâtrerie traditionnelle en centre de formation



Parmi les entreprises ayant accueilli des apprentis ou des stagiaires, la formation à la plâtrerie traditionnelle dans le cadre de leur parcours en centre de formation apparaît contrastée : 38 % déclarent une formation complète, 40 % une formation partielle, et 22 % aucune formation.

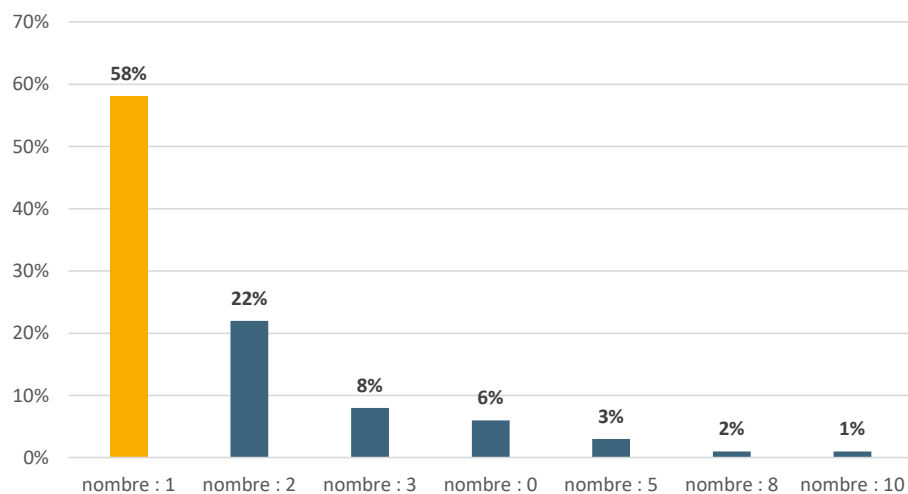
Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche, et ayant accueilli des apprentis ou des stagiaires en plâtrerie au cours des trois dernières années (Q18 = « Oui » ; n = 45)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

02 | PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

8. Une transmission des compétences reposant principalement sur les ressources internes de l'entreprise

Q.19 Capacité d'encadrement en apprentissage en plâtrerie traditionnelle



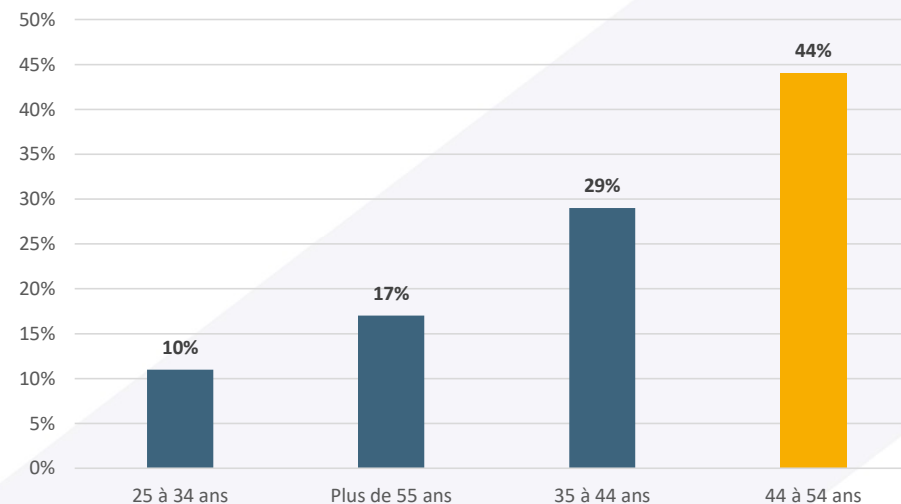
Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche (n = 100)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

La capacité d'encadrement repose le plus souvent **sur une seule personne**: 58 % des entreprises déclarant ne compter qu'un tuteur en mesure de former en plâtrerie traditionnelle.

Les tuteurs sont majoritairement des profils expérimentés, **44 % étant âgés de 44 à 54 ans**, contre seulement 10 % de moins de 35 ans.

Q.19a Ages des maîtres d'apprentissage / tuteurs



Champ : entreprises déclarant exercer des activités de plâtrerie traditionnelle, qu'elles en fassent exclusivement ou en complément de la plâtrerie sèche, et disposant d'au moins une personne en capacité d'assurer l'encadrement d'apprentis (n = 94)

Source : OPMQ – Enquête sur les plâtriers, 2026

03 | CONCLUSION

03 | CONCLUSION

Conclusion

- des résultats issus de **données déclaratives des entreprises**
- des analyses à interpréter **avec prudence**, notamment sur certaines **sous-populations à effectifs réduits**
- **une approche descriptive** ne permettant pas d'établir de relations causales

Conclusion

Une activité qui demeure périphérique

La plâtrerie s'inscrit principalement en complément d'autres activités du bâtiment, surtout dans **le second œuvre**.

Lorsqu'elle est pratiquée, la **plâtrerie traditionnelle** constitue avant tout **une activité complémentaire à la plâtrerie sèche**, mobilisée principalement pour la réalisation **d'enduits intérieurs** puis de **cloisons en briques plâtrières**.

Cette activité représente généralement **une part limitée du chiffre d'affaires** des entreprises et évolue dans un contexte marqué par une activité le plus souvent **stable ou orientée à la baisse** selon les entreprises interrogées.

Des difficultés de recrutement qui pèsent sur l'activité

Pour les entreprises ne pratiquant pas ou plus la plâtrerie traditionnelle, les perspectives de développement apparaissent limitées, principalement en raison **d'une demande jugée insuffisante**.

Parmi les entreprises qui pratiquent cette activité, les difficultés de recrutement constituent un frein important. Elles tiennent à la fois à la **rareté des candidats** et à la **difficulté de trouver des profils disposant des compétences spécifiques à la plâtrerie traditionnelle**.

Ces tensions de recrutement entraînent des répercussions directes sur l'activité : **près de quatre entreprises sur dix déclarent avoir refusé ou reporté des chantiers faute de personnel suffisamment formé**.

Une formation peu mobilisée et une transmission principalement assurée en entreprise

Dans les entreprises pratiquant la plâtrerie traditionnelle, **le recours à la formation complémentaire** destinée à renforcer les compétences des gestes métier sur chantier demeure **limité**.

Parallèlement, **les besoins de formation restent peu exprimés** et les **certifications associées demeurent encore peu connues**.

L'apprentissage constitue néanmoins **un vecteur de transmission des compétences dans une partie des entreprises**, même si l'intégration de la plâtrerie traditionnelle dans les parcours des apprentis et des stagiaires demeure contrastée, entre formation complète, partielle ou absente.

La transmission des compétences repose ainsi principalement sur **un nombre limité de tuteurs**, majoritairement **expérimentés**, traduisant une forte dépendance aux ressources internes des entreprises.